

**VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR
L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

Mémoire présenté par la
Conférence régionale des élus
de l'Abitibi-Témiscamingue

Dans le cadre de la consultation
initiée par
le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
du Québec

Le 17 décembre 2004

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1- LA STRATÉGIE

- Les approches.
- Une stratégie inclusive.
- Les partenariats.

2- LES ORIENTATIONS

- Favoriser la transformation des rôles sociaux par la lutte aux stéréotypes féminins et masculins et par la promotion de valeurs et de comportements égalitaires.
- Promouvoir l'égalité économique entre les femmes et les hommes et corriger les inégalités qui persistent dans le contexte d'une économie ouverte et mondialisée.
- Susciter la reconnaissance de la parentalité et du soutien aux personnes dépendantes et mettre en place les conditions pour une meilleure articulation des temps sociaux.
- Améliorer la santé et le bien-être en s'assurant que les services soient adaptés aux réalités des femmes et des hommes.
- Éliminer toute violence et atteinte à la dignité ou à l'intégrité subies en raison du sexe.
- Soutenir l'exercice du pouvoir et de la participation sociale en toute égalité pour les femmes et les hommes, sur les plans national, régional et local.
- Assurer l'ancrage de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du gouvernement.

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'égalité homme-femme suppose que les hommes et les femmes jouissent dans des conditions d'égalité de biens, de possibilités, de ressources et de récompenses auxquelles la société attache une valeur. L'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence. L'importance accordée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes ne présuppose pas un modèle particulier d'égalité homme-femme pour toutes les sociétés et cultures, mais traduit le souci de donner aux hommes et aux femmes des chances égales de choisir ce qu'il faut entendre par égalité homme-femme et de leur permettre d'y travailler de façon concertée. En ce sens, la démarche actuelle du gouvernement du Québec est la bienvenue puisqu'elle permet de ramener le sujet de l'égalité homme-femme à l'avant-scène de l'actualité, de réactiver la discussion, de forcer la réflexion et de promouvoir l'action. Bref, d'actualiser un débat que nous avons trop souvent tendance à occulter.

En raison des disparités existantes, l'égalité de traitement des hommes et des femmes ne constitue pas une stratégie suffisante pour garantir l'égalité homme-femme. Dans un contexte d'inégalités, l'égalité de traitement peut revenir à perpétuer des disparités. Pour parvenir à l'égalité homme-femme, des modifications doivent être apportées aux pratiques institutionnelles et aux relations sociales qui renforcent et entretiennent les disparités. Il faut aussi que les femmes expriment avec force et vigueur leur volonté de façonner la société dans laquelle elles vivent. Cependant, cette expression de volonté ne doit pas demeurer uniquement l'apanage des femmes; la promotion de l'égalité homme-femme renvoie à un vaste problème de société auquel les hommes et les femmes doivent s'attaquer de façon concertée. La promotion de la femme et l'égalité entre hommes et femmes sont un aspect des droits de la personne; c'est une condition de justice sociale; c'est un objectif qui ne doit pas être considéré comme intéressant exclusivement les femmes. Il est nécessaire de reprendre le dialogue, d'intégrer et d'impliquer les hommes dans cette quête d'égalité. C'est le seul moyen de bâtir une société viable, juste et développée. Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité homme-femme sont des préalables essentiels à l'épanouissement de notre société.

L'Abitibi-Témiscamingue, et d'une façon plus large, le Québec, ne sauraient se développer pleinement si les femmes et les ressources qu'elles représentent ne sont pas intégrées dans le processus de développement. L'investissement dans l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes est un facteur décisif pour améliorer la situation économique, sociale et politique de notre région et du Québec dans son ensemble, dans une perspective d'un développement soutenable, en référence aux capacités des hommes et des femmes de soutenir le développement.

On parle souvent des progrès du mouvement féministe. Mais aucun progrès social, y compris quand il est inscrit dans la loi, n'est gravé dans le marbre. Particulièrement fragiles, les acquis féministes sont en butte à plusieurs types d'obstacles. Nous devons être conscients que, malgré l'égalité en droit, il y a encore des discriminations à l'égard des femmes au Québec, à divers degrés, dans des domaines tels que l'éducation, la famille, le travail, ou la politique sociale, par exemple.

Le plus grand danger provient probablement du mythe de « l'égalité-déjà-là ». Souvent empruntés à nos voisins du Sud, les mêmes thèmes reviennent : « les féministes exagèrent car l'oppression des femmes, c'est fini, le harcèlement sexuel ça n'existe pas ». Même le terme « féministe » prend une connotation péjorative, on y pense à deux fois avant de se déclarer publiquement féministe, notamment chez les jeunes. Avec un taux d'emploi qui n'a que quelques points d'écart avec celui des hommes et les cohortes universitaires qui sont de plus en plus à majorité féminine de quoi se plaint-on ? Le problème c'est que justement on s'en tient trop souvent à ces données qui viennent jeter de la poudre aux yeux. Il ne faut pas être dupes. Il importe de regarder au-delà des chiffres. La réalité c'est aussi un pourcentage de travail à temps partiel plus élevé chez les femmes, une concentration des emplois dans les secteurs traditionnellement féminins, une disparité importante au niveau du revenu (les Témiscabitiennes ne touchent que 59,5 % du revenu masculin), et si les étudiantes sont de plus en plus nombreuses, le corps professoral lui, est encore en majeure partie masculin.

Il est évident que nous avons fait des pas énormes dans le sens d'une égalité hommes-femmes, notamment du strict point de vue législatif, mais notre société demeure profondément marquée par des siècles de d'influence patriarcale. Il faut être capable, comme société, de reconnaître, d'identifier et de combattre toute forme de résurgence de ce patriarcat, que ce soit dans les médias, montrant les femmes dans des situations de domination et des positions d'attente vis-à-vis des hommes, ou dans la sphère politique où, par exemple, la question du droit à l'avortement est redevenu un enjeu à la dernière élection fédérale.

La vigilance s'impose aussi dans un contexte où les discours s'insurgeant contre les privilèges des femmes (entendons ici, les politiques publiques à visée égalitariste) commencent à être entendus de plus en plus largement. Le discours masculiniste tente de convaincre que l'égalité est chose faite et qu'il serait temps que la société s'occupe des hommes discriminés par les politiques mises en place en faveur des femmes. Nous avons tous et toutes entendu, vu ou lu dans tel ou tel média que les féministes détournent les faits, déforment la réalité, que par exemple, elles confondent harcèlement sexuel et séduction, violence et sexualité. Il importe donc, de s'attaquer à la déconstruction du discours masculiniste par une plus grande mobilisation des femmes et des hommes en faveur de l'égalité.

Il faut « Rappeler que l'égalité constitue un idéal à construire contre une réalité faite d'inégalités demeure un enjeu majeur du féminisme. Un mouvement ne consiste pas seulement à avancer sur une route mais à la tracer, la cartographie de l'oppression et le dessin de la libération ne sont jamais terminés ».(1)

La Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue :

La Conférence régionale des élus est l'instance régionale de concertation créée par le gouvernement du Québec. Composée des préfets des municipalités régionales de comté, des maires des principales municipalités et des représentants des milieux de l'éducation, de la culture, de l'économie et de la recherche, cette structure est venue succéder au Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. De plus, aux membres de la Conférence viennent se greffer une centaine de leaders de tous les milieux de la région. La Conférence régionale des élus constitue donc un interlocuteur de choix quand il s'agit de se prononcer sur des sujets touchant l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Plan stratégique de développement :

Le bien-être de la population de l'Abitibi-Témiscamingue a toujours été au cœur des préoccupations du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) puis de la Conférence régionale des élus. En 1999, nous avons élaboré, en collaboration étroite avec l'ensemble de la société régionale, un Plan stratégique de développement, reflet des préoccupations, des défis et des espoirs de milliers d'intervenants qui ont convergé vers des pistes d'action et d'intervention. Une de ces pistes concerne les femmes et s'articule autour de trois axes. Développer l'économie, en permettant aux femmes d'accéder à des emplois dans les secteurs clés de l'économie régionale. Adapter les infrastructures et les services aux besoins régionaux en créant les conditions favorables pour faire place aux femmes et à leurs préoccupations au sein des entreprises, des institutions et des organismes locaux et régionaux et en favorisant l'accès et la réintégration au marché du travail. Améliorer la qualité de vie, développer des solidarités et lutter contre les inégalités en améliorant les conditions de vie des femmes et en aidant à la prévention de la violence et à l'accueil des victimes d'actes violents. Notamment, nous avons mis sur pied une Table des partenaires en conditions de vie des femmes, un comité femmes et politique, un comité femmes et métiers non-traditionnels et un comité conciliation famille-travail. Enfin, notons que le Conseil régional de développement a été présidé par des femmes de 1998 à 2003.

(1) Christine Delphy, Retrouver l'élan du féminisme, Le Monde diplomatique, mai 2004, pages 24-25.

1- LA STRATÉGIE

Les approches

Le Conseil du statut de la femme propose, dans son document de consultation, une stratégie d'intervention à trois volets : une approche spécifique, une approche transversale et une approche sociétale. Cette nouvelle façon de penser et de mettre en action la politique d'intervention de l'État était devenue nécessaire. Si auparavant, l'approche spécifique, qui consistait principalement en des politiques et des actions ciblées en faveur des femmes, a permis des avancées remarquables, le temps est venu d'élargir les perspectives et d'inclure de nouveaux acteurs susceptibles de faire progresser toute la question plus complexe de l'évolution des genres vers une égalité des hommes et des femmes.

L'approche spécifique demeure pourtant essentielle aujourd'hui et il importe de la poursuivre. Cette manière de penser et d'agir de façon positive en faveur des femmes a amené la mise en place de politiques et de programmes dont l'utilité a maintes fois été démontrée. Que l'on pense au concours *Chapeau les filles!*, au programme *À égalité pour décider*, ou encore à la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*, pour ne citer que ceux-là. Dans un contexte où nous assistons à un retour en force des stéréotypes, et ce, particulièrement dans les strates les plus jeunes de la population, et à une montée du patriarcat et du conservatisme, il est indispensable de poursuivre la documentation des inégalités subies par les femmes et leurs conséquences, et de penser et appliquer des mesures pour remédier à ces situations.

Par ailleurs, ce n'est pas tout de penser des politiques intervenant spécifiquement auprès des femmes, il faut que l'ensemble des lois, politiques, programmes et services publics soient plus que sensibles, préoccupés, voire proactifs dans une perspective d'égalité homme-femme. En évaluant constamment les impacts des actions gouvernementales sur les femmes, nous préviendrons de nouvelles inégalités. C'est l'approche transversale et une des méthodes d'application concrète de cette approche est, ce que nous appelons au Québec, l'analyse différenciée selon les sexes. Nous devons être sensibles, dans nos propres organisations à équilibrer la représentativité homme-femme; cela doit devenir un automatisme, une valeur acquise, intégrée. En Abitibi-Témiscamingue, bien que l'analyse différenciée selon les sexes ne soit pas appliquée systématiquement, la préoccupation d'avoir et de publiciser des données spécifiques à chaque sexe fait partie intégrante de notre Plan stratégique de développement. En effet, nous nous sommes donnés comme orientation régionale de nous assurer que les études et les recherches comportent des données différenciées par sexe et par territoire. Cette manière de faire permet de raffiner l'information et d'agir de façon beaucoup plus adéquate. À cet égard, nous sommes à l'avant-garde de la recommandation faite par le Conseil du statut de la femme, dans son document de consultation.

Enfin, la promotion de l'égalité homme-femme implique une approche plus intégrée que celle suivie précédemment par les gouvernements. L'approche sociétale, préconisée par le Conseil du statut de la femme, souligne la nécessité de cerner les causes structurelles des disparités homme-femme et d'élaborer des stratégies pour corriger les déséquilibres existants. L'inégalité flagrante entre les hommes et les femmes, que ce soit sur le marché du travail ou dans l'exécution des tâches domestiques par exemple, fait partie de l'ossature du système social, au même titre que la division en classe sociale. Le nier c'est faire preuve d'aveuglement. Or, la structure sociale n'est pas modifiable par des lois. Les comportements sexistes sont reproduits depuis des siècles, ils sont inscrits très profondément en nous. Nous en sommes rendus à un point où si nous voulons que la cause de l'égalité homme-femme poursuive sa progression, il est nécessaire d'en faire un enjeu de société partagé par tous et toutes.

Une stratégie inclusive

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les femmes et plus généralement le mouvement féministe, ont accompli de grandes avancées dans une perspective d'égalité des hommes et des femmes. Mais dans plusieurs domaines, le mouvement féministe ne peut, et ne doit, plus progresser seul. Il faut qu'hommes et femmes soient des partenaires actifs dans l'élaboration et l'application des stratégies pour une société plus égalitaire. Les femmes doivent plus que jamais s'adjoindre des compagnons de route dans leur lutte. Par exemple, quand on parle de conciliation famille-travail, oui les femmes sont présentes sur le marché du travail, oui la majorité des femmes ayant des enfants sont sur le marché du travail, elle ont investi ce domaine, elles s'en sont donné les moyens, et dans ce sens l'action féministe a permis des avancées remarquables. Cependant, le contraire n'est pas toujours vrai, les hommes n'ont pas investi le domaine des responsabilités familiales et ménagères; tout ce qui relève de la planification terrain appartient encore dans la majorité des cas aux femmes. Si de plus en plus d'hommes acceptent de se rendre chez le dentiste avec leur enfant, trop peu d'entre eux pensent à prendre les rendez-vous à tous les 6 mois. C'est pourquoi, la conciliation famille-travail est encore malheureusement trop souvent une affaire de femmes. Mais pour que les choses changent, il faut intégrer les hommes à la démarche, les sensibiliser pour qu'ils se sentent concernés et partie prenante. Cette mixité est nécessaire au rayonnement de l'action féministe, à sa présence dans un plus grand nombre de sphères afin d'atteindre l'audience la plus large possible et ainsi exercer une influence auprès d'une plus vaste partie de la population.

Cependant, il ne faut pas écarter pour autant le soutien à l'action féministe proprement dite, cette dernière demeure essentielle et répond à des besoins précis. Les hommes n'ont pas tous le même intérêt à lutter pour la libération des femmes et plus particulièrement, ils ne savent pas et ne peuvent pas savoir ce que ça implique d'être une femme tous les jours de leur vie.

Si les hommes ont un rôle important à jouer dans l'atteinte d'une égalité homme-femme, le gouvernement doit poursuivre, d'une façon parallèle, son soutien auprès des groupes de femmes.

Les partenariats

La remise en question des stéréotypes sexuels et la transformation des rôles sociaux appellent un nécessaire partenariat de tous les intervenants susceptibles de faire une différence. Le gouvernement ne peut à lui seul, par la législation, éliminer toutes les disparités. C'est pourquoi il doit aussi soutenir les organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, et offrir aux responsables de ces organisations les possibilités de participer à toute activité susceptible de faire avancer le débat, comme des conférences, des séminaires et des groupes de recherche dans le domaine de l'égalité. L'établissement de partenariats efficaces avec les collectivités locales, régionales et les sociétés civiles est garant du développement de stratégies appropriées localement dans ce domaine. De plus, il appartient au gouvernement de soutenir les efforts de ses partenaires pour promouvoir l'égalité, non seulement au point de vue de la législation et de la logistique mais aussi au niveau financier, en particulier en supportant le renforcement de la capacité des partenaires à intégrer les questions d'égalité dans leurs politiques, stratégies et programmes.

2- LES ORIENTATIONS

Favoriser la transformation des rôles sociaux par la lutte aux stéréotypes féminins et masculins et par la promotion de valeurs et comportements égalitaires.

Malgré des progrès visibles, l'image des femmes dans les médias reste encore trop souvent négative et continue d'être stéréotypée et sexiste. La femme est associée à la sphère privée, au foyer et à la vie de famille. Souvent, les médias présentent les femmes comme des objets sexuels. Si le monde contemporain a connu une évolution rapide, cette image des femmes dans les médias n'a pas connu la transformation souhaitée. Pire encore, un bref survol nous permet de constater un net recul par rapport à la situation qui prévalait dans les années '80. Aujourd'hui, les émissions qui rabaissent les femmes un rang d'objets ou de marchandises font fureur. De plus, il est très préoccupant de voir que les enfants sont de plus en plus exposés à des messages sexistes. Les influences antisociales exercées par la répétition de ces messages sont particulièrement inquiétantes. À l'heure où nous essayons d'enrayer les stéréotypes sexistes, l'influence des médias pèse lourd dans un combat qui est déjà bien assez difficile. Car se battre contre les stéréotypes sexistes, c'est se battre contre des comportements acquis depuis des siècles. Il apparaît donc évident qu'une simple déclaration de principe sur un antisexisme politiquement correct ne vaut à peu près rien. Si les genres sont aussi profondément construits en chacun et intégrés, leur déconstruction est une étape nécessaire et indispensable à un progrès vers l'égalité des hommes et des femmes. Cette déconstruction demande un effort soutenu de la part de tous et toutes et un apprentissage et une compréhension de nos pulsions sexistes pour ensuite être en mesure d'agir pour contrer ces comportements. Chacun d'entre nous qui tentons de nous départir de nos préjugés, provoquons un premier dépassement des catégorisations selon le sexe; ça commence dans la famille et ça se poursuit à l'école et au travail.

Promouvoir l'égalité économique entre les femmes et les hommes et corriger les inégalités qui persistent dans le contexte d'une économie ouverte et mondialisée.

Mettre l'accent sur l'égalité économique entre les hommes et les femmes nous semble être un levier essentiel de toute politique gouvernementale, en particulier dans un contexte de mondialisation des rapports. L'évolution de la position des femmes sur le marché du travail ne se ressent pas uniquement au niveau de leur vie professionnelle, elle nous permet de lire exactement leur place dans la société. Cette croissance spectaculaire de l'activité féminine, personne ne l'avait prévue et rien n'a pu l'arrêter, ni la baisse de la croissance économique, ni l'apparition d'un chômage massif et structurel.

Cependant, comme nous l'avons mentionné en introduction, dans le domaine économique, si la parité existe, elle est loin de signifier égalité. La féminisation du salariat n'a pas débouché sur une régression véritable des disparités entre emplois masculins et féminins. C'est un fait, il y a plus de femmes actives, plus de femmes salariées, plus de femmes instruites, mais il y a aussi plus de chômeuses, plus de travailleuses à temps partiel, plus de salariées précaires, plus de femmes en sous-emploi. Les comportements d'activité masculins et féminins se rapprochent, mais les inégalités professionnelles et familiales s'incrument. Tout ce passe comme si nous avions cru que les choses allaient se faire d'elles-mêmes, naturellement, sur une quelconque vague de modernité. C'était sous-estimer la ténacité des inégalités reliées au sexe.

Prenons par exemple deux personnes, un homme et une femme, d'un niveau de formation égal, au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle, d'âge égal, d'expérience égale, dans des établissements de même taille, nous observons une différence de salaire de 10 % à 15 % inférieure pour la femme. Comment expliquer cette différence autrement que par une discrimination basée uniquement sur le sexe ? Et plus troublant, peut-être, pourquoi cette discrimination persiste-t-elle ? Pourquoi les femmes plafonnent-elles ?

Il demeure que dans une trop grande majorité de cas, les tâches domestiques et l'éducation des enfants sont dévolues aux femmes; et il y a peu d'évolution de ce côté. Par ailleurs, cela ne suffit pas à expliquer toutes les inégalités, et celles existant sur le marché du travail. Ce n'est pas parce que ces tâches incombent aux femmes qu'on les embauche comme caissières ou vendeuses à temps partiel, mais parce que le marché du travail a créé de tels emplois. Plus grave encore, ces bas salaires ont pour effet de créer une hiérarchie au sein de la famille et les écarts de salaire entre les hommes et les femmes ne font que creuser un peu plus les inégalités au sein des familles.

Afin de contrer ces inégalités, trois axes nous semblent prioritaires, l'atteinte d'une égalité quant aux conditions d'emploi, à la sécurité d'emploi, à l'accessibilité et à la rémunération; encourager les femmes dans la pratique de métiers non-traditionnels; et pour celles se dirigeant vers des métiers traditionnellement féminins, s'assurer du respect de l'équité salariale.

Susciter la reconnaissance de la parentalité et du soutien aux personnes dépendantes et mettre en place les conditions pour une meilleure articulation des temps sociaux.

La question centrale de l'égalité homme-femme passe par ce qui se déroule à la maison, sans doute parce que c'est justement là que la mémoire du corps est la plus différenciée. L'accession des femmes à l'égalité dans la sphère publique doit nécessairement être précédée de leur égalité dans la sphère privée. L'égalité dans la sphère publique ne serait que colmatage de brèches si elle n'était pas atteinte dans l'intimité des hommes et des femmes. Cela ne fait pas pour autant de l'égalité un problème strictement privé. La sensibilisation, la promotion de l'égalité, sont du ressort du gouvernement et des groupes d'influence soutenus par ce dernier. L'État a aussi son bout de chemin à faire pour rendre attrayant et valorisant pour une personne, homme comme femme, le fait de prendre soin d'un enfant ou d'un parent vieillissant. Les études le démontrent, la principale mesure de conciliation famille-travail souhaitée par les femmes est un meilleur partage entre les conjoints des tâches ménagères et des soins reliés aux enfants, afin de diminuer la pression et le stress occasionnés par la difficile conciliation entre la famille et le travail, qui repose encore dans la majorité des cas sur les femmes. Par une politique familiale favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes, des congés parentaux incitatifs pour les pères et un soutien de ses partenaires (municipalités, M.R.C., Conférences régionales des élus) dans l'élaboration de politiques mettant en valeur les familles, l'État a l'opportunité de faire évoluer notre société.

Améliorer la santé et le bien-être en s'assurant que les services soient adaptés aux réalités des femmes et des hommes.

S'il apparaît essentiel que notre système de santé soit adapté aux réalités différenciées selon les sexes, beaucoup plus préoccupante nous apparaît la question de la santé sexuelle et reproductive des femmes. Trop souvent encore, c'est aux femmes que revient le rôle de négocier des rapports sexuels protégés, et dans un contexte d'inégalité, cela se traduit fréquemment par une acceptation par la femme des conditions de l'homme. Des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes contribuent à une saine sexualité et diminuent considérablement les grossesses chez les adolescentes, les grossesses non-désirées et les maladies transmissibles sexuellement (MTS). Bien sûr il y a tout un effort d'éducation à faire autant auprès des filles que des garçons. Cependant, il ne faut pas nier que les inégalités et les stéréotypes sexuels engendrent des contraintes pour les femmes, qu'elles soient physiques ou psychologiques.

De plus, les comportements sexuels à risque ou contraints ont des répercussions très graves pour les femmes, infertilité suite à une MTS non-traitée, grossesse non-désirée. Ces conséquences, les femmes les assumeront toute leur vie, et malheureusement, trop souvent, seules.

À la suite de la mise à jour 2004, du portrait régional des conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue, plusieurs éléments sont particulièrement préoccupants. En effet, nous constatons un nombre beaucoup plus élevé de naissances vivantes, dans la tranche des 15 à 19 ans, en région qu'au Québec. De plus, pour 20 % des naissances en région, les mères sont faiblement scolarisées (pas de DES), alors que le taux se situe à 15 % pour l'ensemble de la province. Parallèlement, le nombre d'infections génitales par chlamydia est beaucoup plus élevé en Abitibi-Témiscamingue. Si nous disons nous soucier de la santé des femmes, et des familles en général, nous devons sans délai identifier les causes de ces disparités et agir.

Éliminer toute violence et atteinte à la dignité subies en raison du sexe.

La violence domestique est la forme la plus commune de violence à l'encontre des femmes dont les conséquences affectent les victimes sur plusieurs plans, le logement, la santé, l'éducation, et la liberté de vivre leur vie sans crainte et de la manière dont elles l'entendent. Ce phénomène est généralisé à travers la province et s'observe dans toutes les catégories ou classes sociales. En Abitibi-Témiscamingue, 35,4 % de l'ensemble des femmes victimes d'actes criminels sont des victimes de violence conjugale et dans 46,7 % des cas, les femmes ont été blessées, sans compter les effets psychologiques sur les enfants qui en sont témoins

La violence conjugale n'est qu'une forme de cette violence envers les femmes plus générale, plus structurelle, et qui procède d'un même rapport d'inégalité. Notre objectif comme société ne doit pas être de réduire cette violence mais de viser l'élimination de la violence conjugale et des agressions sexuelles. Deux cibles doivent aussi attirer particulièrement notre attention, les femmes âgées, trop souvent victimes d'abus, et les jeunes filles, qui sont de plus en plus nombreuses à subir de la violence conjugale.

En plus d'accueillir les femmes violentées, de leur offrir abri, protection et conseil, il faut intensifier la prévention. Il est important de poursuivre des stratégies d'intervention collective aux niveaux local, visant à coordonner la coopération interinstitutionnelle et la mobilisation des ressources humaines et financières pour combattre la violence conjugale, et d'inviter l'ensemble de la population à prendre ses responsabilités afin qu'un changement s'opère sur les cadres de vie et de travail.

Soutenir l'exercice du pouvoir et de la participation sociale en toute égalité pour les femmes et les hommes, sur les plans national, régional et local.

Nous sommes convaincus qu'une participation accrue des femmes à la vie politique à tous les niveaux, fondée sur le principe de la démocratie paritaire, permettrait aux responsables des deux sexes d'avoir une compréhension et une vision plus complètes de tous les problèmes auxquels doit faire face la société québécoise. C'est une chose de consacrer l'égalité des hommes et des femmes dans la législation, mais il faut aller plus loin et intensifier les travaux relatifs à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, afin que soit réalisée une pleine égalité dans le droit et dans les faits, en mettant l'accent, en particulier, sur l'égalité en matière de participation à la vie politique et au processus de décision.

Le caractère démocratique des processus de prise de décision est amoindri par la sous-représentation des femmes. Outre qu'elles représenteraient mieux les points de vue et intérêts de la collectivité, des institutions publiques et politiques comptant un plus grand nombre de femmes seraient davantage à l'écoute des intérêts et des préoccupations de celles-ci.

Le gouvernement peut faire sa part en s'assurant par exemple d'une représentation significative des deux sexes dans ses délégations nationales, en favorisant à égalité de mérites, les candidatures féminines pour les nominations au sein de la haute fonction publique. La promotion de l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le processus démocratique peut s'inscrire dans le cadre de diverses actions; le soutien aux campagnes d'information destinées à promouvoir la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates aux processus électoraux, le renforcement de l'efficacité des associations de défense des droits des femmes pour faire mieux connaître les préoccupations des femmes, ou encore, l'adoption de mesures visant à encourager et à aider les partenaires de l'État à consulter des femmes et des organisations féminines et à prendre conscience du fait qu'il incombe aux hommes et aux femmes de répondre aux préoccupations en matière d'égalité homme-femme.

Aux partis politiques et syndicats, nous pouvons demander de faire en sorte que, dans leurs instances dirigeantes, les femmes soient représentées au moins proportionnellement à la part qu'elles représentent parmi les adhérents.

Aux instances régionales et locales, nous pouvons demander de prendre des mesures d'action positive pour assurer qu'un plus grand nombre de femmes soient désignées, nommées ou élues à tous les niveaux de la vie politique, et soient équitablement représentées dans le processus de prise de décision.

Assurer l'ancrage de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du gouvernement.

Si le gouvernement a un rôle central à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de l'égalité, l'égalité homme-femme ne pourra pas se réaliser sans que l'État s'adjoigne des partenaires régionaux et locaux. Les instances régionales et locales doivent aussi s'impliquer par la création et l'application de mesures favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes sur leur territoire. D'ailleurs, les Conférences régionales des élus ont déjà, dans leur loi constitutive, l'obligation que leur plan quinquennal se réalise « *dans une perspective de développement durable en tenant compte en priorité de la participation des jeunes à la vie démocratique de la région et, selon les principes de l'égalité et de la parité des femmes* ». Concrètement, cela pourrait se faire dans un premier temps, par l'adoption d'une politique régionale d'égalité et de parité pour les femmes et l'octroi de moyens d'application de l'analyse différenciée selon le sexe afin d'intégrer cette analyse aux pratiques de développement régional. Il va sans dire que la conception d'une politique régionale d'égalité, sa mise en œuvre et la création de mécanismes et d'instruments pour son intégration devront se faire en lien étroit avec les mouvements de femmes régionaux. Autant il est primordial d'avoir une représentante porteuse du dossier de l'égalité homme-femme à la Conférence régionale, autant elle devra être soutenue par un organe de concertation appuyé d'une ressource et d'un soutien financier adéquat et continu. Sans un mécanisme d'implantation efficace et décentralisé, la politique gouvernementale d'égalité homme-femme demeurera une coquille vide.

CONCLUSION

Pour permettre aux choses de changer, il s'agit de montrer que la société n'est pas aussi égalitaire qu'on le prétend. Il faut aussi montrer qu'il y a des forces qui resurgissent, qui sont contraires à l'égalité. En somme, il faut dire qu'il y a encore du chemin à faire pour l'égalité. Il faut mettre l'accent sur la nécessité d'avoir des relations de respect et d'égalité, travailler à une culture de l'égalité. Il faut qu'hommes et femmes soient des partenaires actifs dans l'élaboration et l'application des stratégies pour une société plus égalitaire.